



**Communiqué officiel de la municipalité**  
**Déclenchement du Plan Communal de Sauvegarde (PCS)**  
**Vigilance maximale face à la situation actuelle**

Chères Bacottes, Chers Bacots,

En raison de la situation exceptionnelle liée à la canicule intense, J'ai décidé de déclencher ce jour le **Plan Communal de Sauvegarde (PCS)** afin de garantir la sécurité de la population face à la vague de chaleur extrême qui balaie notre commune. (Arrêté 2026/192).

Le PCS permet la mobilisation et la coordination de tous les moyens humains et matériels disponibles sur le territoire communal pour répondre efficacement à cette situation. Des équipes municipales sont pleinement engagées sur le terrain pour assurer la protection, l'assistance et l'accompagnement des personnes vulnérables, notamment les personnes âgées, isolées ou en situation de handicap.

**Points clés du dispositif :**

- **Maintien d'une campagne d'information** via le site internet et les réseaux sociaux afin de diffuser les consignes de sécurité et conseils sanitaires : [Vigilance canicule - Juin 2026 | Bois-le-Roi](#)
- Surveillance accrue et appels réguliers aux personnes inscrites sur le **registre communal des personnes vulnérables**.
- Mobilisation des services d'urgence en coordination avec la préfecture et l'Agence Régionale de Santé.
- **Information aux associations** pour suspendre ou reporter les activités physiques, notamment en intérieur non climatisé, en insistant sur les risques pour les publics vulnérables.
- **Fermeture du Bébé Accueil, les journées du 22 et 23 juin.**
- En lien avec les services de l'Éducation nationale, décision de **fermer les écoles lundi 22 juin et mardi 23 juin à l'issue des cours du matin**. Par ailleurs, notre prestataire de restauration scolaire, API Restauration, nous a informé d'un risque important d'absences parmi ses personnels en raison de cet épisode de chaleur exceptionnel. Compte tenu de cette situation et de l'incertitude quant à la capacité d'assurer le service dans des conditions satisfaisantes, la municipalité a fait le choix de suspendre la restauration scolaire par mesure de précaution (arrêté 2026/193).

La mairie rappelle à chacun l'importance de la vigilance, du respect des consignes de sécurité, et de la solidarité envers les voisins les plus fragiles.

Pour suivre l'évolution de la situation et obtenir toutes les informations officielles, merci de consulter régulièrement le site internet de la commune ainsi que ses réseaux sociaux.

Fidèlement,  
**Le Maire,**  
**Jean-Philippe GUIBERT**

